

Le plus ancien des journaux français en Acadie

Le Moniteur Acadien

ABONNEMENT

Canada \$2.00 Etats-Unis \$2.25

ORGANE DES POPULATIONS FRANCAISES DES PROVINCES MARITIMES.

NOTRE RELIGION. NOTRE LANGUE ET NOS COUTUMES.

L'immigration

Le colonel J. S. Dennis, commissaire-en-chef de la colonisation, du chemin de fer Canadien-Pacifique, a eu, la semaine dernière, une entrevue avec l'hon. J. B. M. Baxter, le premier-ministre de la province, au sujet de l'immigration.

Le premier-ministre a donné à M. Dennis l'assurance de la coopération du gouvernement et lui a demandé de rédiger un mémoire contenant les détails du projet et qu'il soumettra au cabinet.

A ce propos, le Moniteur attire l'attention des intéressés sur les nombreuses fermes abandonnées que l'on rencontre dans les paroisses acadiennes de la province.

Les Acadiens sont d'excellents colons. Il y en a un grand nombre aux Etats-Unis. Il serait sans doute possible, en menant une campagne active et intelligente dans les villes de la Nouvelle-Angleterre et en offrant à nos compatriotes les avantages que le Canadien Pacifique et le gouvernement mettront à la disposition des immigrants que l'on se propose de faire venir, de ramener au pays une certaine proportion des Acadiens qui ont émigré aux Etats-Unis.

Nos compatriotes aiment la terre; ils sont attachés au sol natal; ils sont faits aux conditions, aux usages et coutumes qui existent dans notre province; et ils constituent une classe de colons désirable. Dans un discours qu'il prononçait à Montréal, M. Baxter a fait allusion à cette question et il a déclaré que rien ne saurait lui causer une plus vive satisfaction que le retour au pays des Acadiens et des habitants de langue anglaise qui ont émigré aux Etats-Unis.

Le gouvernement de la province pourrait coopérer d'une manière efficace avec le Canadien Pacifique en nommant un agent de colonisation dont la mission spéciale serait de parcourir les Etats de la Nouvelle-Angleterre dans le but d'induire nos compatriotes acadiens à revenir au pays pour s'y livrer à l'agriculture.

Nous sommes convaincus que notre clergé serait disposé à donner leur puissant appui à un projet de ce genre qui ne manquerait pas de produire d'heureux résultats.

C'est une question qui mérite d'être étudiée sérieusement, non-seulement par le gouvernement de la province, mais par tous ceux qui ont à coeur l'avancement du pays.

La population de la province a été considérablement décimée par le fléau de l'émigration. Il faut réagir contre le courant qui entraîne nos gens vers les centres américains; il faut aller plus loin et tenter de faire rentrer au pays ceux qui ont laissé.

Les funérailles de Mgr Stanislas J. Doucet

Les funérailles du regretté Mgr S. J. Doucet, curé de Grand-Anse, Gloucester, N. B., ont eu lieu vendredi matin, à l'église paroissiale, à l'église de St-Simon et St-Jude.

Le service funèbre fut célébré par Sa Grandeur Mgr P. A. Chiasson, évêque de Chatham, le Rév. M. Nazaire Savoie, de Petit Rocher, étant le maître des cérémonies et les abbés Elhatton, de Barnaby River, et Bérubé, de Beaubune, agissant comme diacre et sous-diacre; ces trois prêtres furent autrefois vicaires dans la paroisse de Mgr Doucet.

Le choeur était sous la direction de l'abbé Jean Doucet, chapelain du Lazaret de Tracadie. L'abbé Haché, de Poquemouche, touchait l'orgue.

L'oraison funèbre fut prononcée par l'abbé Boucher, le distingué curé de Bathurst-Ouest, qui, en termes éloquentes, rappela les principales étapes de la remarquable carrière de Mgr Doucet, son grand amour de la Religion et de la Patrie, sa science profonde, son attachement à la langue et aux traditions canadiennes et son dévouement à la cause de l'éducation.

Mgr Chiasson, dans une courte allocution en langue anglaise, exprima le profond chagrin que lui causait la perte d'un prêtre zélé qui avait consacré sa longue et fructueuse carrière à l'Église et à l'avancement spirituel et matériel du peuple. Il exhorta les fidèles à ne pas oublier dans leurs prières ce digne ecclésiastique.

L'absoute fut donnée par Sa Grandeur Mgr Chiasson et les cérémonies, au cimetière, furent présidées par l'abbé Nazaire Savoie.

Une foule nombreuse assistait aux funérailles; on remarquait dans l'assistance l'hon. Dr Pierre J. Veniot, ancien premier-ministre de la province, M. Narcisse A. Landry, avocat, de Bathurst, et M. W. J. Kent, de Bathurst.

Plus de quarante membres du clergé étaient présents: les Rév. Henri Cormier, de Moncton, et Jean V. Gaudet, de Shédiac, représentaient Sa Grandeur Mgr E. A. LeBlanc, évêque de St-Jean, le Rév. Dr Louis Guertin, C. S. C., et Mgr Côté, représentant l'Université du Collège St-Joseph, et l'évêque de Rimouski, respectivement, et le Rév. Père LeBeau, provincial des Eudistes, le Rév. Père Veillard, de Montréal et ancien Supérieur du Collège du Sacré-Coeur, et le Rév. Père Lamotte, Supérieur du Collège du Sacré-Coeur, de Bathurst, les Pères Eudistes.

Au nombre des prêtres, on remarquait le Rév. John Whelan, curé de Bathurst, le Rév. M. Levasseur, curé de Tracadie, le Rév. Arthur Melanson, curé de Campbellton, le Rév. Alfred Trudel, curé de Lamèque, le Rév. H. Hart, de Dalhousie, le Rév. M. Trudel, de Jacques River, etc.

Mgr Doucet laisse trois soeurs qui lui survivent: Mme Jacques H. Doucet et Mme William LeBlanc, de Bathurst-Ouest, et Mme Jean C. Vautour, autrefois de Richibouctou et maintenant de Bathurst. Le Moniteur leur offre ses plus sincères condoléances.

L'hon. M. Baxter Au banquet de l'Association des manufacturiers de chaussures du Canada, à Montréal

Après avoir dit quelques mots en français pour saluer les membres de langue française de l'association, le premier ministre du Nouveau-Brunswick se fit heureux de se trouver au milieu d'hommes d'affaires qui ont pour mission d'assurer l'avenir économique de notre pays. Il voudrait que, parmi ceux qui administrent les affaires du Canada, se trouvent un plus grand nombre d'hommes d'affaires qui pourraient alors faire profiter leurs concitoyens de leurs connaissances commerciales et de leur expérience.

L'hon. M. Baxter comprend que nos hommes d'affaires, par suite de leurs intérêts personnels, peuvent refuser de prendre part à la discussion des choses publiques; mais il croit que, tous qui tout autre, ils devraient pacifier quelque peu et contribuer à la prospérité générale du pays. Le premier ministre du Nouveau-Brunswick déclara ensuite que l'industrie de la chaussure au Canada, devrait être plus encouragée. Les statistiques, dit-il, démontrent qu'en dernier, plus d'un quart de million de paires de chaussures ont été importées d'Angleterre; ne s'objecte pas à ce qu'avant d'encourager les autres pays d'empire nous encouragions les industries de commerce avec l'Angleterre, mais il croit qu'il vaut mieux encourager les industries canadiennes d'abord, dans la mesure possible.

C'est ainsi, dit l'hon. M. Baxter, que nous resserrons les liens qui doivent unir toutes les provinces de la confédération et je crois que tous les citoyens du pays, libéraux comme conservateurs, sont prêts à endosser cette politique. L'orateur admit que seuls les progressistes eussent-ils pourraient ne pas partager ce point de vue, mais il s'y attache pas beaucoup d'importance.

L'hon. M. Baxter parla ensuite du Nouveau-Brunswick et demanda que les autres provinces du Canada s'intéressent un peu plus à cette magnifique province de notre beau pays. L'acte sa province dont il fait ressortir les richesses et les merveilleuses perspectives pour l'avenir, puis il termine en demandant à tous de conserver pour le Nouveau-Brunswick la même sympathie et la même cordialité que sa province ne veut cesser de témoigner à toutes ses provinces soeurs.

C'est aujourd'hui le treizième anniversaire du sacre de Sa Grandeur Mgr Edouard LeBlanc, évêque de St-Jean, N. B. Mgr LeBlanc succéda à Mgr Timothy Casey, élevé à la dignité d'archevêque de Vancouver, Colombie Anglaise. Sa Grandeur a observé cet important anniversaire en célébrant une messe spéciale dans la cathédrale de St-Jean. Ce soir, il y aura bénédiction de l'Érés Saint Sacrement et le réci lu rosaire.

Treize ans évêque

C'est aujourd'hui le treizième anniversaire du sacre de Sa Grandeur Mgr Edouard LeBlanc, évêque de St-Jean, N. B. Mgr LeBlanc succéda à Mgr Timothy Casey, élevé à la dignité d'archevêque de Vancouver, Colombie Anglaise. Sa Grandeur a observé cet important anniversaire en célébrant une messe spéciale dans la cathédrale de St-Jean. Ce soir, il y aura bénédiction de l'Érés Saint Sacrement et le réci lu rosaire.

Le traité de Locarno en une seule langue: le Français

Les six traités de Locarno ont été rédigés en français seulement, contrairement au traité de Versailles, lequel fut rédigé en deux langues anglaise et française faisant également loi. Le français a donc reconquis à Locarno son glorieux privilège de langue diplomatique. Tous les peuples de race française ne peuvent que s'en réjouir.

MGR STANISLAS-JOSEPH DOUCET Prêlat Domestique et Vicaire-Général

Mgr Stanislas J. Doucet, dont le Moniteur annonçait la mort la semaine dernière, est né à Bathurst, N. B., le 8 juillet, du mariage de François-Xavier Doucet et de Rachel Boudreau. Il fit ses études au Collège St-Michel et au séminaire de Montréal et fut ordonné prêtre à Charlottetown le 31 juillet 1870.

Mgr Doucet était un savant, un littérateur et un grand patriote. Mgr Doucet joua un rôle prépondérant au premier congrès acadien qui fut tenu à Memramouk, dans les salles de l'Université du Collège St-Joseph, les 20 et 21 juillet. Il était alors jeune prêtre et desservait la paroisse de Poquemouche, dans la comté de Gloucester. Il participa aux délibérations de deux commissions, celle de l'éducation dont le président était M. Alphée Bellevue, professeur à l'École Normale de Frédéricton, et celle de la presse dont le rapporteur officiel était l'éditeur-proprétaire de Moniteur Acadien, M. Ferd. Robidoux.

M. Bellevue, retenu à Frédéricton par les exigences de son professorat, dut renoncer à l'honneur de présider la commission de l'éducation et fut dignement remplacé par le Rév. Ph. F. Bourgeois, littérateur de note et professeur au collège St-Joseph. Mgr Doucet avait pour collègues sur cette commission le Très Rév. Père Camille Lefebvre, le fondateur du Collège St-Joseph, les RR. MM. E. Biron, H. Girroir, A. Trudel et D. McDonald, et MM. Valentin A. Landry, Urbain Doucet, Gilbert Girouard et P. P. Gaudet.

A l'exception de notre éminent historien acadien, M. Gaudet, tous sont disparus de la scène de ce monde. Patriotes ardents, ils ont rendu à la cause de l'éducation et à la race acadienne des services signalés dont nous répons aujourd'hui les fruits abondants.

Les membres de la commission de la presse étaient les Rév. MM. Bernard J. Chiasson, S. J. Doucet, l'hon. Joseph O. Arsenault, MM. M. Souci et Ferd. Robidoux. Presque tous sont morts. Eux aussi, ils ont fidèlement servi la cause nationale en encourageant la presse acadienne et en contribuant à fonder, à maintenir et à répandre nos journaux au sein des populations françaises des provinces maritimes.

Rendons un pieux hommage à la mémoire de ces patriotes sincères qui, animés du louable désir d'être utiles à leur religion, à leur race et à leur pays, contribuèrent puissamment à asseoir sur des bases solides l'édifice de la nationalité acadienne.

Mgr Doucet fut le premier à émettre l'idée de fonder un journal français en Acadie. Il fit connaissance avec M. Israel J. D. Landry à Chatham et lui conseilla de publier un journal qui serait dévoué aux intérêts de notre race. Après bien des hésitations, M. Landry céda aux instances du jeune ecclésiastique et lança un manifeste annonçant la publication du Moniteur Acadien à Chatham. Le projet reçut un accueil favorable et notre journal fit son apparition, non pas à Chatham, mais à Shédiac qui était alors le principal centre français du Nouveau-Brunswick.

Nous tenons ces renseignements intéressants de notre estimable compatriote, M. Placide Gaudet, qui nous assure que Mgr Doucet fut aussi l'un des principaux instigateurs de la fondation du journal, Le Courrier des Provinces Maritimes.

Rappelons ici que le premier congrès acadien fut présidé par Sir Pierre A. Landry, que la messe d'ouverture fut célébrée par l'abbé H. Girroir, en ce temps-là le plus ancien prêtre acadien après l'abbé S. E. Poirier, de l'île du Prince-Edouard, et que le sermon du jour fut prononcé par l'abbé, plus tard Mgr, Marcel F. Richard, alors supérieur du Collège St-Louis.

C'est à la convention de Memramouk que les Acadiens choisirent l'Assomption comme fête nationale sur la recommandation de la première commission à laquelle avait été confié le "choix et l'adoption d'une fête nationale générale pour les Acadiens des provinces maritimes."

La présidence de cette importante commission avait été confiée à l'hon. sénateur Pascal Poirier qui en était également le rapporteur officiel.

L'abbé Doucet prononça à ce sujet un remarquable discours dans lequel il opta pour le choix de l'Assomption, de préférence à la St-Jean-Baptiste, comme fête nationale du peuple acadien. Il disait:

"Pour faire un choix judicieux et acceptable, il me semble que nous devrions choisir une fête qui corresponde mieux que toute autre aux sentiments religieux de notre peuple, une fête que la dévotion populaire aurait déjà marquée et fait adopter en principe comme notre fête patronale. Que ce soit une qui se rattache par quelque côté à notre origine et à notre histoire, une fête que notre peuple aime déjà, qui soit déjà populaire, et qui s'impose pour ainsi dire d'elle-même à notre choix. N'est-ce pas sur de telles considérations qu'on s'appuie ordinairement pour faire le choix d'une fête patronale?"

"Quand nos aïeux quittèrent la France pour venir fonder l'Acadie, l'Assomption de la Sainte Vierge était la fête Nationale de la France. C'est sans doute cette fête qu'ils auraient choisie s'ils en avaient choisi une comme fête patronale de leur nouvelle patrie... voulez-vous savoir ce qui fait que le petit peuple acadien se distingue de tous les peuples de la terre, sans même excepter le peuple canadien? C'est parce que les circonstances qui se rattachent à son origine et qui ont entouré son existence sont différentes de celles qui ont formé le caractère national des autres peuples. Ouvrez son histoire et vous y trouverez le récit de ces circonstances. Ce sont les vicissitudes orageuses de son existence, jointes à son long isolement de la France et du Canada, qui ont formé sa physionomie nationale et qui le font reconnaître comme un peuple distinct au milieu de tous les peuples qui l'entourent."

Il terminait son discours par les paroles suivantes: "En choisissant la Saint-Jean-Baptiste pour notre fête patronale, nous ferions à la vérité un grand pas vers une fusion des deux nationalités, mais la tendance que nous donnerait cette démarche est une tendance qui n'aboutirait peut-être jamais, car ainsi que je l'ai déjà fait remarquer, ce sont les circonstances qui forment les physionomies nationales. Ce n'est rien qui dépend d'un acte de volonté ou du libre choix d'un peuple. La formation ou un changement de caractère national peut requérir des siècles pour arriver à terme. Ainsi, quand même il serait désirable de nous allier avec nos frères du Canada de manière à faire disparaître dans le cours des temps les traits qui nous distinguent maintenant, nous entreprendrions une tâche qu'il n'est pas dans l'ordre des choses d'accomplir de la manière proposée. Il nous faudrait déjà avoir le même caractère national pour chômez la même fête nationale. Pour le présent au moins, il me semble que la Saint-Jean-Baptiste comme fête nationale serait pour nous quelque chose d'anormal, quelque chose qui ne serait pas adapté au but, qui ne correspondrait pas à notre nationalité, à notre état actuel."

"Choisissons plutôt la Sainte Vierge Marie pour notre patronne, puisque, comme on l'a si éloquentement démontré, nous ne pourrions faire un choix qui pût mieux convenir que celui-là au sentiment religieux des Acadiens. En elle notre peuple a mis toute sa confiance; et elle a été sa protectrice et sa consolatrice au milieu des dangers et des épreuves qu'il a eu à traverser. Pour les peuples comme pour les individus, Marie n'est jamais invoquée en vain. Et entre toutes les fêtes de la Sainte Vierge, incontestablement c'est l'antique Assomption, la fête patronale de nos aïeux, qui nous convient le mieux sous tous les rapports comme fête patronale et nationale."

Un "cadeau de Noel" à faire au Souverain Pontife à l'occasion de la cloture de l'Année Sainte

Paris, 5. — Le "Bulletin catholique international" a pris, dans son numéro de novembre, une initiative qui mérite le favorable accueil de toutes les lites religieuses.

Conformément à un vœu adopté en juillet 1924 par le congrès eucharistique international d'Amsterdam, le Bulletin catholique international propose, pour la clôture de l'année sainte, d'offrir à Notre Seigneur le pape Pie XI un "cadeau de Noel" qui réponde directement à l'esprit suranné de ses commandements éloquentes et insistants en faveur de l'unité de la paix chrétienne. Les chefs des nations doivent travailler à la concorde internationale, sans oublier, jamais aucune des nécessaires vigilances qu'imposent à la fois la sécurité de la patrie, la défense du bon droit et l'expérience de l'histoire. Mais les croyants doivent aussi travailler à la paix entre les peuples par le recours universel à la prière, pour demander et obtenir que Celui qui tient dans sa main les coeurs des gouvernants et des gouvernés de la terre entière daigne rendre toujours plus abondantes, les grâces qui les achèveront tous vers la justice et la charité, dans une haute, juste et catholique pensée que de recourir au Pain divin de l'Eucharistie pour poser, sans préjudice des conditions morales de l'Europe, entre tant de peuple que sépare quelquefois, du point de vue des préoccupations humaines un abîme aussi profond que celui de l'Océan.

le charoïne Flynn et le R. P. Augustin Delaroché, M. Edouard Trogan, M. Louis Le Fur et le comte Jean de Pange.

Clôre l'année sainte par une communion de Noel offerte pour la paix du monde et, en premier lieu pour la réconciliation des peuples chrétiens d'Europe, sur le fondement de la justice et de la charité réciproque.

Toutes les adhésions, personnelles ou corporatives, sont reçues au Bulletin catholique international — 30, rue des Créneaux, à Triel-sur-Seine (Seine et Oise). Si un nombre considérable de signatures françaises peut être obtenu afin d'être ensuite présenté au Souverain Pontife comme "cadeau de Noel", ce pieux hommage sera tout particulièrement agréé au centre universel de la seule Internationale qui tienne, c'est-à-dire dans cette Eglise de Rome qui préside à la charité.

Lors du Congrès eucharistique international de Montréal en 1910, Pie X écrivait, en termes admirables à son légat: "Puisse le Pain divin qui ignore les distances et ne connaît point de division rassembler ceux que l'Océan sépare! C'est une haute, juste et catholique pensée que de recourir au Pain divin de l'Eucharistie pour poser, sans préjudice des conditions morales de l'Europe, entre tant de peuple que sépare quelquefois, du point de vue des préoccupations humaines un abîme aussi profond que celui de l'Océan."

Les traités de Locarno

LS ONT ETE SIGNES, CE MATIN A LONDRES

Londres, 4. — Les pactes de sécurité conclus à Locarno ont été signés ce matin à Londres, les hommes d'Etat de sept nations, réunis au ministère anglais des affaires étrangères, se sont engagés, en mettant leurs noms au bas de documents importants à conserver la paix en Europe.

La signature de ces traités a marqué la rentrée de l'Allemagne dans le concert des nations après une absence de 11 ans.

Le prochain pas vers l'établissement d'une paix durable en Europe sera probablement une nouvelle conférence de désarmement. La Société des Nations a déjà commencé la préparation de cette réunion.

Sir Austen Chamberlain dirigea la cérémonie de la signature des traités de Locarno. Les délégués des pays signèrent dans l'ordre suivant: Allemagne, Belgique, France, Grande-Bretagne, Italie, Pologne et Tchécoslovaquie. Le pacte de sécurité fut signé par l'Allemagne, la France, la Belgique, l'Italie et l'Angleterre.

Les délégués signèrent aussi la copie d'une lettre à l'Allemagne au sujet de privilèges spéciaux à l'Allemagne en vertu de l'article XVI du pacte de la Société des Nations et relevant quelque peu ce pays de participer à une action armée, de la part de la Société, au cas de transgression des règlements de la Société.

3101 pretres morts au front

Paris — 3101 prêtres, dont 113 du diocèse de Paris, 1547 religieux et 235 religieuses sont tombés au champ d'honneur pendant la dernière guerre.

Pour rappeler ce fait trop oublié des Français que l'esprit de parti égare, pour donner aux âmes de ces morts le secours spirituel des prières de leurs frères, la Ligue des droits des religieux anciens combattants — D. R. A. C. — et celle des prêtres anciens combattants — P. A. C. — viennent de faire célébrer à Notre-Dame, un service solennel, sous la présidence de S. Em. le cardinal Dubois.

Des rois iront au Congrès Eucharistique de Chicago

Montréal, 4. — Trois mille pèlerins et délégués au 28e congrès eucharistique international de Chicago l'été prochain, y compris les rois et reines de Belgique et d'Espagne, le cardinal Gasparri et d'autres personnalités de haut rang, séjourneront deux jours à Montréal avant de se retourner dans leurs pays.

On estime que le congrès grossira momentanément d'un million et demi la population de Chicago. Il durera du 20 au 24 juin. Le principal sujet étudié dans les commissions sera: "L'Eucharistie et la famille chrétienne." Un million de confessions et de communions marqueront un grand banquet spirituel donné en communion avec le pape.





Nouvelles Locales

M. le curé J. V. Gaudet est allé à Grand'Anse la semaine dernière, pour assister aux funérailles de Mgr Doucet.

MM. Alphonse et Alyre Melanson, d'Albany, N. Y., étaient en cette ville samedi, en route pour la Haute Aboujagane, où ils allaient assister aux funérailles de leur père, M. Philippe Melanson, décédé vendredi.

M. E. R. McDonald s'embarqua jeudi dernier pour un voyage d'un couple de mois en Floride.

Mme Marcel Léger, de Moncton, a passé quelques jours en cette ville la semaine dernière.

Mme Abel Doiron et sa famille sont allées passer les mois d'hiver à Moncton.

M. Alphonse LeBlanc et sa famille occupent, depuis quelques temps, leur nouvelle résidence près du bureau de poste.

M. F. J. Robidoux, était à St Jean la semaine dernière.

Le Sénateur J. A. McDonald d'Amherst, a fait une courte visite en cette ville à la fin de la semaine dernière.

Le juge Wells, d'Ottawa, es arrivé à Moncton samedi, pour assister aux funérailles de sa sœur, Mme O. J. McCully.

M. Philibert Després, de Cornierville, était en cette ville jeudi de la semaine dernière en route pour Moncton.

M. J. Harry Sherrard, de Mont réal, était en visite à Moncton la semaine dernière.

M. Sherrard est un ancien élève de Shédiac. Il est aujourd'hui l'un des grands industriels du pays.

Incendie à Bathurst La bâtisse de M. Amédée Albert, Bathurst-Est, est devenue la proie des flammes samedi matin. C'était une maison neuve qui avait été construite l'été dernier. Les pertes sont de \$4,500. Elle était assurée. On ne connaît pas l'origine du feu.

La sentence du jeune Arsenault est commuée Le jeune Alfred Arsenault qui avait été condamné à être pendu le jour de l'an pour le meurtre d'Alphéus Hanselpecker dans le comté de Charlotte ne subira point la peine de mort, sa sentence ayant été commuée. Il passera le restant de ses jours au pénitencier.

Un cercle pour la jeunesse catholique de la ville L'abbé Jean Gaudet, le distingué curé de la paroisse de Shédiac, désireux de rendre service à la jeunesse catholique confiée à ses soins, a conçu le projet d'établir un cercle où il est destiné, en mêlant l'agréable à l'utile, à fournir à nos jeunes gens un point de ralliement, où tout en se livrant à une saine récréation, ils subissent l'influence d'une direction morale, sage et éclairée. La question est maintenant à l'étude, un comité a été chargé de s'enquérir des détails et une décision sera prise avant long temps.

A la recherche du pétrole dans l'île du Prince-Edouard Charlottetown, I. P. E., 2 - Les opérations de creusage, dans les terrains pétrolifères, opérations entreprises dans l'île du Prince-Edouard par Henry L. Dougherty & Cie de New York ont commencé hier à Governor's Island, quand le premier ministre J. D. Stewart a pressé, devant une foule considérable le fevier commandant la machine.

10 poules \$400 Ottawa, — Dix poules canadiennes, dont le record de ponte est de 250 oeufs et trois coqs de la Colombie Britannique, ont été vendus à un éleveur du Danemark, pour la jolie somme de \$400.

Le roi de Siam est mort Bangkok, Siam, — Rama VI, roi de Siam depuis 14 ans, est mort à l'âge de 48 ans. C'est son frère qui lui succède sur le trône. Rama VI avait reçu son éducation à Oxford. L'une de ses principales réformes a été l'abolition du harem royal.

FEU M. PHILIPPE M. MELANSON

Un des paroissiens les plus anciens et les mieux connus de la Haute Aboujagane est mort vendredi matin dans la personne de M. Philippe M. Melanson qui a succombé à une maladie qui minait sa santé depuis plus d'un an. Il était âgé de 74 ans. Il est né à l'Aboujagane le 9 novembre 1851, du mariage de Madame Melanson et Julie LeBlanc. Il laisse pour pleurer sur sa tombe une grande famille: Albert Melanson, à la maison Paternelle, George Melanson, d'Amherst, Alphonse et Alyre Melanson, d'Albany, New York, Mme Alphonse Drisdelle, de Moncton, Mme Donald Léger, de Shédiac, Mme Rita Melanson, de l'Aboujagane, Mme Anna Roberge, de Boston, et la Révérende Soeur Philippe-Bénite, de Montréal. Ses deux frères lui survivent: l'honorable M. Melanson, de Shédiac, et l'honorable F. F. Melanson, de la Haute Aboujagane.

Les funérailles ont eu lieu dimanche après-midi en présence d'un grand nombre de parents et d'amis qui avaient tenu à rendre un dernier hommage à ce stimable citoyen. L'absoute fut donnée par le Rév. A. Léger, curé de la paroisse. Les discours étaient MM. Albert, George, Alphonse, Alyre, Placide F. Frank F. Melanson, les quatre premiers étaient les fils de défunt et les deux autres ses neveux. Le Moniteur offre à la famille affligée ses sincères condoléances.

La Succursale Ouellet offre ses condoléances à son président, M. Jean Fougère

La Succursale-Ouellet de la société l'Assomption de Shédiac a adopté la résolution suivante à sa dernière assemblée tenue le 6 décembre: "Il est proposé par le frère Amable D. Cormier, secondé par le frère Philippe Thériault et par l'unanimité que les membres de la Succursale-Ouellet expriment à leur digne président et à sa famille leurs plus sincères condoléances à l'occasion du grand malheur qui vient de les atteindre par la mort inopinée du fils de M. Fougère, le jeune Louis Fougère. "Il est de plus résolu que copie de cette résolution soit insérée aux procès-verbaux de la Succursale, qu'une autre copie soit transmise au président d'origine et une autre, publiée dans le Moniteur Acadien."

Condoléances La Succursale-Ouellet de la société l'Assomption de Shédiac a adopté la résolution suivante: "Résolu que les membres de cette succursale ont appris avec regret la mort de M. Foster, père de notre estimable confrère, M. Jean Foster, directeur de la succursale, et qu'ils expriment à ce dernier leur profond sympathie. "Et il est de plus résolu que copie de cette résolution soit insérée dans les procès-verbaux de la succursale et publiée dans le Moniteur Acadien."

Un monument colossal aux Etats

Florence, — Les fonderies Vignani viennent de terminer un monument colossal représentant "l'Indépendance américaine", dont l'auteur est le sculpteur Gutzon Borglum. Le monument a une hauteur de 43 mètres et une largeur de 15. Pour le transport, il pourra être divisé en 25 pièces; il sera expédié à New-York à la fin de l'année ou au commencement de 1926.

Fin de la grève des chaussures

Québec, — La grève des trois unions nationales catholiques d'employés des manufactures de chaussures est finie. Mgr Langlois, administrateur du diocèse, est intervenu entre les manufacturiers et les grévistes, et ses propositions ont été agréées de part et d'autre. La question des salaires sera réglée par un bureau d'arbitres.

Le roi de Siam est mort Bangkok, Siam, — Rama VI, roi de Siam depuis 14 ans, est mort à l'âge de 48 ans. C'est son frère qui lui succède sur le trône. Rama VI avait reçu son éducation à Oxford. L'une de ses principales réformes a été l'abolition du harem royal.

Les "seconds pères de la Confédération"

Winnipeg, — La formation d'un Board of Trade national, la reconnaissance des aspirations des Provinces Maritimes, la création d'un comité consultatif non politique de colonisation et de développement agricole ont été recommandées dans les résolutions qui ont été formulées à la dernière séance de la première conférence économique nationale qui s'est tenue à cette ville. Les résultats de cette conférence de trois jours à laquelle ont participé les chefs industriels de toutes les parties du pays vont maintenant être mis sous une forme concrète. Vers la fin de la séance, M. A. I. Bekking, de St-Jean, N. B., a insisté sur l'importance d'une telle conférence en déclarant: "Nous sommes véritablement les seconds pères de la Confédération, une confédération de bonne entente et de bonne volonté mutuelles. Je crois que nous avons fait plus que nous le pensions".

Conversion d'un juge

Philadelphie, — Pendant que les électeurs de Philadelphie enregistraient les votes qui, s'il est vrai, l'auraient fait Procureur de la région, l'ancien juge M. Patterson, fut baptisé et fut dans l'Eglise catholique sur un lit de mort. A sept heures, les bureaux de vote furent fermés et le décompte montrant la majorité pour le juge Patterson. A onze heures et trente-trois minutes, le juge Patterson, quand sa condition était critique, il fit demander le R. P. Albert G. Brown, S. J., curé de l'église de Jésus et recteur du collège St-Joseph ici. Le Père Brown trouva le patient en pleine connaissance, et lui administra le sacrement du Baptême et il donna l'absolution. Le juge Patterson garda sa connaissance pendant plusieurs heures et ses cinq heures tomba dans le coma. La conversion du juge Patterson vint après de longues années d'études, qui peu à peu l'amenèrent au catholicisme.

La France aura le train le plus rapide

Paris, — Au mois de mai les chemins de fer du nord de la France posséderont le train le plus rapide du monde, sur la ligne Paris-Calais. Il franchira la distance en trois heures, soit 180 milles sans aucun arrêt. Ce train se composera de wagons anglais Pullman en acier armés par de puissantes locomotives américaines. La vitesse française comparée favorablement avec la vitesse américaine: 220 milles New-York-Washington en 5 heures.

On retrouve l'original

Nuremberg, Allemagne, — L'original de la confession d'Augustin, qui forme la base doctrinale de la religion de Luther, a été trouvé dans les archives du musée National allemand, ce qui a mis fin à des recherches auxquelles s'étaient consacrés pendant des années théologiens et historiens. La confession élaborée par Philipp Melancthon et collaborateur de Luther fut envoyée le 15 juin 1530 au conseil de ville de Nuremberg et de là à la diète convoquée à Augsburg par Charles V.

Lisez-moi ça

Jeunes filles, prenez le temps nécessaire pour choisir un compagnon pour la vie. Le mariage n'est pas une farce pour vous; vous ne devez pas vous laisser aller à une partie de cartes ou passer une heure qui vous paraît trop longue; le mariage est un des actes les plus sérieux de la vie. D'abord, ne vous jetez pas à tête du premier venu parce que le désir se fait attendre. Faites un choix judicieux. Il vaut mieux être sans amoureux que d'en avoir un indigne de vos bonnes grâces. Après avoir arrêté votre choix sur un jeune homme prenez le temps de le connaître. Vous vous rappelez le proverbe: Informez-toi de ton cousin avant de faire route. On ne veut pas vous rendre soupçonneuse, seulement raisonnable. Ne vous pressez pas; cependant ne soyez pas trop exigeante; il faut prendre le temps comme il vient et les hommes comme ils sont. Votre ami pourrait être parfait comme vous le croyez, cependant préparez-vous à de pe-

Le Char Café-Parloir donne bon service

Le char Café-Parloir, opérant sur le convoi No. 14 du chemin de fer C. N. R., laissant St-Jean à 1.00 p. m. pour Moncton, et tournant de Moncton à St-Jean sur le convoi No. 43, laissant Moncton à 4.50 p. m. quotidiennement excepté le dimanche, donne un service excellent et est en grande faveur avec beaucoup de voyageurs. Un excellent menu à la carte comprenant d'excellentes variétés est servi aux patrons, et la nourriture est des mieux préparées et bien servie.

Chars à Compartiment sur l'Océan Limité

EQUIPEMENT ELEGANT DES CONVOIS RAPIDES DU C. N. R. EST LOUANGÉ PAR LES VOYAGEURS. Les chars d'observation à compartiments sur l'Océan Limité entre Halifax et Montréal ont en grande faveur parmi les touristes du C. N. R. et sont une acquisition splendide de ces beaux convois tout en acier. Ces chars ont six sections et six compartiments des plus confortables. La division d'observation est spacieuse et contient quinze chaises luxueuses et confortables. Il y a aussi une large plate-forme d'observation dont les voyageurs jouissent beaucoup quand la température le permet. Les chars d'observation ont une literie avec suffisamment de confort littéraire. Le radio est usé un trait remarquable sur ces convois et les concerts d'après-midi sont fort goûtés aussi bien que ceux du soir par "C.N.R.A." "C.N.R.M." et autres sociétés.

Résultats du concours de ponte de Frédéric, N. B.

Notes des fermes expérimentales) Le cinquième concours de ponte de Nouveau-Brunswick eut lieu le 22 septembre; il fut présidé par le juge Patterson, ancien juge de paix dans l'Eglise catholique sur un lit de mort. A sept heures, les bureaux de vote furent fermés et le décompte montrant la majorité pour le juge Patterson. A onze heures et trente-trois minutes, le juge Patterson, quand sa condition était critique, il fit demander le R. P. Albert G. Brown, S. J., curé de l'église de Jésus et recteur du collège St-Joseph ici. Le Père Brown trouva le patient en pleine connaissance, et lui administra le sacrement du Baptême et il donna l'absolution. Le juge Patterson garda sa connaissance pendant plusieurs heures et ses cinq heures tomba dans le coma. La conversion du juge Patterson vint après de longues années d'études, qui peu à peu l'amenèrent au catholicisme.

Dernier avis

LES CONTRIBUABLES DE LA PAROISSE DE SHEDIAC Les contribuables de la paroisse de Shédiac sont requis de payer leurs taxes d'ici au 31 décembre. Après cette date la liste des délinquants sera mise entre les mains d'un avocat pour perception. LES PERCEPTEURS DES DISTRICTS NOS. 1, 2 ET 3. déc. 1925.—Se.

Un char spécial pour les fêtes

Pour accommoder ceux qui désirent faire des emplettes pour les fêtes, un char spécial sera mis à la disposition de Moncton à la Pointe-du-Chêne les 23 et 24 décembre. Le char laissera Moncton à 15 p. m., arrivant à la Pointe-du-Chêne à 5.10 p. m. Il laissera la Pointe-du-Chêne à 6.15 p. m., arrivant à Moncton à 7.05 p. m. Laissera Moncton à 10.05 p. m., arrivant à la Pointe-du-Chêne à 11.05 p. m. et arrivera à Moncton à 12.30 p. m. Char No. 206 pour Boctouche sera retenu jusqu'à 5.15 p. m. le 24 décembre. déc.—21.

Trop grosse pour monter en convoi

Brunswick, Me., 27. — Il y a les grosses dames à Lisbon. C'est ce que prétend le conducteur Silas H. Anderson, au service du chemin de fer Maine Central depuis 1876, à la suite d'un voyage à Lewiston. Le convoi était arrêté à Lisbon, où une femme, qui ne mesurait pas cinq pieds de hauteur, attendait pour le train. Elle pesait 325 livres et ses jambes étaient si courtes qu'elle ne pouvait pas atteindre la première marche du wagon. Anderson demanda le concours du sergent-major Howard Goss et du maître de bagages Roy Young et malgré tous leurs efforts, la voyageuse ne pouvait être soulevée. Le problème était trop fort et le convoi a du quitter Lisbon sans pouvoir recevoir la passagère.

Abonnez-vous au Moniteur Acadien.

Le Char Café-Parloir donne bon service

Le char Café-Parloir, opérant sur le convoi No. 14 du chemin de fer C. N. R., laissant St-Jean à 1.00 p. m. pour Moncton, et tournant de Moncton à St-Jean sur le convoi No. 43, laissant Moncton à 4.50 p. m. quotidiennement excepté le dimanche, donne un service excellent et est en grande faveur avec beaucoup de voyageurs. Un excellent menu à la carte comprenant d'excellentes variétés est servi aux patrons, et la nourriture est des mieux préparées et bien servie.

Chars à Compartiment sur l'Océan Limité

EQUIPEMENT ELEGANT DES CONVOIS RAPIDES DU C. N. R. EST LOUANGÉ PAR LES VOYAGEURS. Les chars d'observation à compartiments sur l'Océan Limité entre Halifax et Montréal ont en grande faveur parmi les touristes du C. N. R. et sont une acquisition splendide de ces beaux convois tout en acier. Ces chars ont six sections et six compartiments des plus confortables. La division d'observation est spacieuse et contient quinze chaises luxueuses et confortables. Il y a aussi une large plate-forme d'observation dont les voyageurs jouissent beaucoup quand la température le permet. Les chars d'observation ont une literie avec suffisamment de confort littéraire. Le radio est usé un trait remarquable sur ces convois et les concerts d'après-midi sont fort goûtés aussi bien que ceux du soir par "C.N.R.A." "C.N.R.M." et autres sociétés.

Résultats du concours de ponte de Frédéric, N. B.

Notes des fermes expérimentales) Le cinquième concours de ponte de Nouveau-Brunswick eut lieu le 22 septembre; il fut présidé par le juge Patterson, ancien juge de paix dans l'Eglise catholique sur un lit de mort. A sept heures, les bureaux de vote furent fermés et le décompte montrant la majorité pour le juge Patterson. A onze heures et trente-trois minutes, le juge Patterson, quand sa condition était critique, il fit demander le R. P. Albert G. Brown, S. J., curé de l'église de Jésus et recteur du collège St-Joseph ici. Le Père Brown trouva le patient en pleine connaissance, et lui administra le sacrement du Baptême et il donna l'absolution. Le juge Patterson garda sa connaissance pendant plusieurs heures et ses cinq heures tomba dans le coma. La conversion du juge Patterson vint après de longues années d'études, qui peu à peu l'amenèrent au catholicisme.

Dernier avis

LES CONTRIBUABLES DE LA PAROISSE DE SHEDIAC Les contribuables de la paroisse de Shédiac sont requis de payer leurs taxes d'ici au 31 décembre. Après cette date la liste des délinquants sera mise entre les mains d'un avocat pour perception. LES PERCEPTEURS DES DISTRICTS NOS. 1, 2 ET 3. déc. 1925.—Se.

Un char spécial pour les fêtes

Pour accommoder ceux qui désirent faire des emplettes pour les fêtes, un char spécial sera mis à la disposition de Moncton à la Pointe-du-Chêne les 23 et 24 décembre. Le char laissera Moncton à 15 p. m., arrivant à la Pointe-du-Chêne à 5.10 p. m. Il laissera la Pointe-du-Chêne à 6.15 p. m., arrivant à Moncton à 7.05 p. m. Laissera Moncton à 10.05 p. m., arrivant à la Pointe-du-Chêne à 11.05 p. m. et arrivera à Moncton à 12.30 p. m. Char No. 206 pour Boctouche sera retenu jusqu'à 5.15 p. m. le 24 décembre. déc.—21.

Trop grosse pour monter en convoi

Brunswick, Me., 27. — Il y a les grosses dames à Lisbon. C'est ce que prétend le conducteur Silas H. Anderson, au service du chemin de fer Maine Central depuis 1876, à la suite d'un voyage à Lewiston. Le convoi était arrêté à Lisbon, où une femme, qui ne mesurait pas cinq pieds de hauteur, attendait pour le train. Elle pesait 325 livres et ses jambes étaient si courtes qu'elle ne pouvait pas atteindre la première marche du wagon. Anderson demanda le concours du sergent-major Howard Goss et du maître de bagages Roy Young et malgré tous leurs efforts, la voyageuse ne pouvait être soulevée. Le problème était trop fort et le convoi a du quitter Lisbon sans pouvoir recevoir la passagère.

Abonnez-vous au Moniteur Acadien.

Simpson, Roberts & Co., Limited

Successors to SIMPSON, ROBERTS & CO. Liverpool, G. B. ROBERTS, SIMPSON & CO. Halifax, N. S.

Head Offices: Liverpool, England. Canadian Branches: Halifax, N. S. Charlottetown, P. E. I., Yarmouth, N. S., Shédiac, N. B., Vancouver, B. C.

Buyers and Exporters of Canned Lobsters

J. A. KELLY, Agent. Shédiac, New Brunswick.

YOUNG AT 50

Dr. Legard's New Life Tablets. Imparts to the Old and Middle-aged Youthfulness, Energy and Fitness retards mental and physical decay, thus promoting longevity. Preserves the arteries and tissues. Sufferers from weakness with its many distressing accompanying ailments as lead noises derive almost immediate benefit. Calm refreshing sleep is assured. Gloom, depression and nervousness is banished under the influence of these Life-giving Tablets. Wrinkles, hard lines and blemishes disappear. The skin becomes clear, tight, and elastic, and the complexion bright and smooth. Think of the blessings of perfect health, the possession of a few; the Joy of a clear, youthful appearance and tingling blood, of lustrous hair, bright eyes and health-tinted cheeks; the beauty of radiant life and the realization that time has been put back. Ten years to the envy and admiration of your friends, and the unbounded satisfaction of yourself. Can you allow a golden opportunity like this pass? Remember there are no arduous duties to follow, no restriction in diet, nor are there any ill effects. On the contrary it gives the entire system a feeling of exhilaration with increased mental and bodily vigour. Why not look and feel 30 at 50? Do not delay, commence the treatment at once. You will never regret the slight cost incurred or such incalculable benefits. The price of these Marvelous Tablets including Mail Charges + 2 Dollars per Bottle, dispatched in plain wrapper on receipt of amount. Obtainable only from Dr. LEGARD'S LABORATORIES, 106, Liverpool Road, Barnsbury, LONDON, England. Postage 4 cents 5 mars—ac.

LA SURDITE LES BRUITS DANS LA TETE ET LE CATARRHE NASAL Peuvent être guéris Le nouveau remède Continental nommé "Larmaline" (Enrg.) est un traitement simple, inoffensif qui peut être pris à la maison et qui guérit la surdité, les bruits dans la tête, etc. Pas besoin d'appareils coûteux pour appliquer cet onguent sur les parties affectées et de façon permanente. Des centaines de guérisons merveilleuses à son crédit. L'EMOIGNAGE DIGNE DE FOI Mme E. Crowe, de Whitehorse Road, Corydon, Angleterre, écrit: "Il me fait plaisir de vous dire que la petite boîte d'onguent que vous m'avez envoyée à Venloer, complètement réussie à me guérir. Mon entendement est maintenant normal et ces horribles bruits de tête ont cessé. L'efficacité de ce nouveau remède est remarquable car les maux que j'éprouvais duraient depuis près de dix ans et je n'aurais pu les faire disparaître si ce n'est par le moyen de quelques-uns des meilleurs médecins et les remèdes les plus coûteux. Inutile de vous dire combien je vous suis reconnaissant, car mon existence a subi de ce fait une transformation complète. Essayez-en une boîte aujourd'hui. Envoyée partout sur réception d'un mandat de poste de \$1.00. Il n'y a rien de meilleur à quelque prix que ce soit. Adressez à: LARMALENE CO. Dept, Kent, England. avril—fins.

A. P. Noel McLaughlin AVOCAT, NOTAIRE Tél. 494 Casier Postal 588 Rue Roseberry Campbellton, N.-B.

O. A. LEBLANC Orfèvre & Optométriste Réparations faites aux Montres, Horloges, Bijouteries, Lunettes, etc. Examens des Yeux. Verres faits par ordre. Assortiment complet de Montures, Etuis, etc. Une visite est sollicitée. 9 nov.—3 m.

ANIMAUX PERDUS Deux jeunes bouefs de 18 mois, ayant l'oreille gauche coupée et deux coups de pouceau sur l'oreille droite, couleur: un rouge et blanc et l'autre blanc et noir. Quiconque les aurait trouvés voudra bien m'en parler. MAGLOIRE COLLET, Girouardville, N.-B. 18 nov.—3 l.

ANIMAUX EGARÉS J'ai deux animaux étrangers à ma grange, un bouef rouge et une taure blanche de 18 mois, portant la même marque; une queue au-dessous l'oreille gauche et une queue dessus l'oreille droite. S'ils ne sont pas réclamés dans deux semaines, ils seront vendus. S'adresser à JOHN ARSENAULT, St-Marcel, via Grand'Digue. 20 juil.—ac.

Dr J. EUCLIDE LEGER Médecin Chirurgien 19 rue Botsford, MONCTON, N.-B.

F. J. ROBIDOUX Avocat, Notaire Public, Agent d'Assurance, etc. SHEDIAC, N.-B. On demande Pour le prochain terme une institutrice de 2e classe, pouvant enseigner le français et l'anglais, pour le district No 15, Botsford, paroisse de Shédiac. S'adresser à GUILLAUME LEBLANC, Secrétaire. LeBlanc Office. 20 juil.—ac.